



## **MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE**

**Pouvoir adjudicateur / Maître d'Ouvrage :  
LE NID**

**-  
26 Boulevard du 21<sup>ème</sup> Régiment d'Aviation  
54000 NANCY**

**MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA  
CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS**

**VIVALDI**

**Rue des Laboueurs - TOMBLAINE**

**Acte d'Engagement**

# ACTE D'ENGAGEMENT

**Maître de l'ouvrage (pouvoir adjudicateur) :**

**LE NID  
26 Boulevard du 21<sup>ème</sup> Régiment d'Aviation  
54000 NANCY**

**Objet du marché :**

**Mission de maîtrise d'oeuvre pour la construction de 10 logements, rue des Laboureurs à Tomblaine.**

## **SOMMAIRE**

<b><u>ARTICLE PREMIER : CONTRACTANTS</u></b>	<b><u>4</u></b>
<b><u>ARTICLE 2 : OFFRE DE PRIX</u></b>	<b><u>6</u></b>
2.1 - CONDITIONS GENERALES DE L'OFFRE DE PRIX	6
2.2 - CALCUL DE LA REMUNERATION	6
<b><u>ARTICLE 3 : DELAIS D'EXECUTION</u></b>	<b><u>7</u></b>
<b><u>ARTICLE 4 : PAIEMENT</u></b>	<b><u>7</u></b>
<b><u>ARTICLE 5 : NOMENCLATURE COMMUNAUTAIRE</u></b>	<b><u>8</u></b>
<b><u>ARTICLE 6 - SOUS-TRAITANCE</u></b>	<b><u>8</u></b>
<b><u>ARTICLE 7 – DECLARATIONS</u></b>	<b><u>9</u></b>
<b><u>ACCEPTATION DE L'OFFRE</u></b>	<b><u>12</u></b>

## Article premier : Contractants

Nom, prénom, qualité et adresse professionnelle du mandataire :

M .....

agissant pour mon propre compte<sup>1</sup> ;

agissant pour le compte de la société<sup>2</sup> :

.....

agissant en tant que mandataire du groupement solidaire<sup>3</sup>

agissant en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint

Pour l'ensemble des prestataires groupés désignés ci-après :

Nom, prénom, qualité et adresse professionnelle du co-traitant:

M .....

agissant pour mon propre compte<sup>4</sup> ;

agissant pour le compte de la société<sup>5</sup> :

.....

---

<sup>1</sup> Cocher la case correspondante à votre situation

<sup>2</sup> Indiquer le nom, l'adresse, le numéro SIREN, Registre du commerce, numéro et ville d'enregistrement ou répertoire des métiers, numéro et ville d'enregistrement ou les références de son inscription à un ordre professionnel ou référence de l'agrément donné par l'autorité compétente quand la profession à laquelle il appartient est réglementée

<sup>3</sup> Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement

<sup>4</sup> Cocher la case correspondante à votre situation

<sup>5</sup> Indiquer le nom, l'adresse, le numéro SIREN, Registre du commerce, numéro et ville d'enregistrement ou répertoire des métiers, numéro et ville d'enregistrement ou les références de son inscription à un ordre professionnel ou référence de l'agrément donné par l'autorité compétente quand la profession à laquelle il appartient est réglementée

Nom, prénom, qualité et adresse professionnelle du co-traitant:

M .....

.....

.....

.....

.....

.....

- agissant pour mon propre compte<sup>6</sup> ;
- agissant pour le compte de la société<sup>7</sup> :

.....

.....

.....

.....

Nom, prénom, qualité et adresse professionnelle du co-traitant:

M .....

.....

.....

.....

.....

.....

- agissant pour mon propre compte<sup>8</sup> ;
- agissant pour le compte de la société<sup>9</sup> :

.....

.....

.....

.....

- après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières ( C.C.A.P), et des documents qui y sont mentionnés,
- Après avoir certifié en outre sur l'honneur que le travail sera réalisé au regard des articles L 3243-1 / L 3243-2 et L 1221-10 / L1221 -13 / L 1221-15 du Code du Travail (ou règles d'effet équivalent pour les candidats étrangers),

Je m'**ENGAGE** ou j'**ENGAGE le groupement pour lequel je suis mandataire**<sup>10</sup>, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le cahier des clauses administratives particulières, à exécuter les prestations qui me concernent, dans les conditions ci-après définies.

---

<sup>6</sup> Cocher la case correspondante à votre situation

<sup>7</sup> Indiquer le nom, l'adresse, le numéro SIREN, Registre du commerce, numéro et ville d'enregistrement ou répertoire des métiers, numéro et ville d'enregistrement ou les références de son inscription à un ordre professionnel ou référence de l'agrément donné par l'autorité compétente quand la profession à laquelle il appartient est réglementée

<sup>8</sup> Cocher la case correspondante à votre situation

<sup>9</sup> Indiquer le nom, l'adresse, le numéro SIREN, Registre du commerce, numéro et ville d'enregistrement ou répertoire des métiers, numéro et ville d'enregistrement ou les références de son inscription à un ordre professionnel ou référence de l'agrément donné par l'autorité compétente quand la profession à laquelle il appartient est réglementée

<sup>10</sup> Rayer la mention inutile

Je m'**AFFIRME** ou j'**AFFIRME au nom du groupement pour lequel je suis mandataire**<sup>11</sup>, sous peine de résiliation de plein droit du marché, qu'aucune des personnes physiques ou morales pour lesquelles j'interviens ou nous intervenons ne tombe sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 8 de l'ordonnance n°2005-649.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

## Article 2 : Offre de prix

### 2.1 - Conditions générales de l'offre de prix

a) Est réputée établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois Mo fixé au C.C.A.P. (Octobre 2018),

b) Résulte de l'appréciation de la complexité de l'opération,

c) Comprend les éléments de mission de maîtrise d'oeuvre définis au C.C.A.P. (ESQUISSE, APS, APD, PRO, ACT, EXE complète, VISA, DET, AOR et OPC)

Le maître d'oeuvre devra fournir l'ensemble des documents de vente visés au 3. du C.C.T.P.

Le maître d'oeuvre est informé de l'utilisation à des fins commerciales des documents qu'il aura pu établir sans s'y opposer.

d) coût estimatif des travaux : 1.053.000€ HT.

e) L'offre de prix sera réputée ferme, non révisable et non actualisable.

### 2.2 - Calcul de la rémunération

Le montant de la rémunération, pour l'ensemble des missions est calculé sur la base suivante :

Les forfaits sont précisés ci-après :

• ESQ	.....HT
• Avant Projet Sommaire	.....HT
• Avant Projet Définitif	.....HT
<b>Total éléments fixes</b>	<b>.....€ HT</b>
<i>Arrêté en lettres au montant HT de :</i> .....	

<sup>11</sup> Rayer la mention inutile

### Article 3 : Délais d'exécution

Les délais d'exécution des documents d'études sont détaillés ci-après :

- **Avant-projet global** ..... semaines
  - dont Esquisse et diagnostic : .....semaines
  - Avant-projet sommaire ..... semaines, y compris dossier de permis de construire / déclaration de travaux
  - Avant-projet définitif ..... semaines
- **Projet et élaboration du DCE :** .....semaines
- **Dossier des ouvrages exécutés à partir de la réception de l'ouvrage :** ..... semaines.

Le point de départ de chacun de ces délais est fixé par l'ordre de service prescrivant leur commencement (Article 7 du CCAP).

En phase travaux, le délai de VISA des documents d'exécution soumis par l'entrepreneur au maître d'œuvre ne pourra pas excéder 10 jours calendaires.

### Article 4 : Paiement

Le maître de l'ouvrage se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes ci-après selon les répartitions jointes en annexe 1 :

- *Ouvert au nom de :* .....  
pour les prestations suivantes : .....  
Etablissement : .....  
Numéro de compte : Clé : .. Code banque : Code guichet : .....
- *Ouvert au nom de :* .....  
pour les prestations suivantes : .....  
Etablissement : .....  
Numéro de compte : Clé : .. Code banque : Code guichet : .....
- *Ouvert au nom de :* .....  
pour les prestations suivantes : .....  
Etablissement : .....  
Numéro de compte : Clé : .. Code banque : Code guichet : .....
- *Ouvert au nom de :* .....  
pour les prestations suivantes : .....  
Etablissement : .....  
Numéro de compte : Clé : Code banque : Code guichet :

Le maître de l'ouvrage se libèrera également des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter leurs montants au crédit des comptes désignés à l'annexe n° 2 du présent document.

## Article 5 : Nomenclature communautaire

La ou les classifications principales et complémentaires conformes au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) sont :

<i>Classification principale</i>
Services d'architecture. (71221000-3)

## Article 6 - Sous-traitance

Dans le cadre d'une sous-traitance,

L'annexe n° 2 au présent acte d'engagement indique la nature et le montant des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage (a) ou que nous envisageons (b)<sup>12</sup> de sous-traiter conformément à cette annexe est de :

Montant hors taxe : ..... Euros  
TVA (taux de ..... %) : ..... Euros  
Montant TTC : ..... Euros  
Soit en lettres : .....  
.....

En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage (c) ou que nous envisageons (d)<sup>13</sup> de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé en cours de travaux leur acceptation au maître de l'ouvrage ; les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement :

Montant hors taxe : ..... Euros  
TVA (taux de ..... %) : ..... Euros  
Montant TTC : ..... Euros  
Soit en lettres : .....  
.....

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant de l'article 43 du Code des marchés publics.

Les déclarations similaires des éventuels sous-traitants énumérés plus haut sont annexées au présent acte d'engagement.

<sup>12</sup> Rayer la mention inutile

<sup>13</sup> Rayer la mention inutile



## Article 7 – Déclarations

Chaque membre représentant l'équipe de maîtrise d'œuvre atteste s'être acquitté des obligations suivantes :

- obligations des articles L8221-3 et L8221-5 du Code du Travail relatifs au travail dissimulé
- le titulaire du marché déclare être en règle avec son inscription, le cas échéant, au Registre des Métiers et au Registre du Commerce ou des Sociétés.
- le titulaire du marché déclare procéder régulièrement aux déclarations exigées par les organisations de prestations sociales et par l'administration fiscale.
- le titulaire du marché déclare, lorsqu'il emploie des salariés, effectuer au moins deux des formalités prévues aux articles L3243-1, L3243-2, L1221-10, L1221-13 et L1221-15 du Code du Travail.

Au cas où le titulaire contreviendrait à cet engagement, il est expressément convenu qu'il serait tenu à l'égard de d'une somme égale au titre des indemnités pouvant lui être réclamées en vertu des articles L8222-1, L8222-2, L8222-3, L8222-5 et L8222-6 du Code du Travail.

Le titulaire s'engage à respecter les obligations des articles D8254-2 à D8254-6 du code du travail (Décret n° 2008-244 du 7 mars 2008), de remettre lors de la conclusion du contrat la liste nominative des salariés étrangers employés par ce dernier et soumis à l'autorisation de travail prévue à l'article L5221-2 du code du travail.

Conformément aux articles 11 à 19 de l'Arrêté du 9 Mai 1995, la signature du représentant du titulaire porte affirmation, sous peine de résiliation de plein droit du présent marché aux torts exclusifs de la société pour le compte de laquelle il intervient, qu'aucune des personnes occupant des situations dans la société ne tombe sous le coup de l'une des interdictions prévues à l'article 50 de la loi 52.401 du 14 Avril 1952 modifié par l'article 56 de la loi n°78.9753 du 17 Juillet 1978.

Le titulaire atteste sur l'honneur que les prestations seront réalisées par du personnel employé régulièrement au regard des articles L3243-1, L3243-2, L1221-10, L1221-13 et L1221-15 du Code du Travail.

Le titulaire atteste sur l'honneur que l'entreprise pour laquelle il intervient est à jour de l'obligation fixée aux articles L5212-1 à L5212-4 du Code du Travail, concernant l'emploi de personnes handicapées.

Le titulaire déclare sur l'honneur qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 8 de l'ordonnance 2005-649 du 06 juin 2005.

Chaque membre représentant l'équipe de maîtrise d'œuvre atteste :

- que l'entreprise pour laquelle il intervient est à jour de l'obligation fixée aux articles L5212-1, L5212-2, L5212-3, L5212-5 et L5212-7 du Code du Travail concernant l'emploi de personnes handicapées
- que l'entreprise pour laquelle il intervient fera réaliser le travail avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L 3243/1 et L3243-2- L1221-10, L1221-13 et L1221-15 du Code du Travail, et qu'elle s'est acquitté des formalités mentionnées aux articles L8221-3 et L8221-5 du Code du Travail.
- Qu'il n'a pas fait l'objet au cours des 5 dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions sises aux articles L8221-1 du Code du Travail, l'entreprise pour laquelle j'interviens est à jour de l'obligation fixée à l'article L8221-1, L8221-3 et L8221-5, L8251-1, L8231-1 et L8241-1 du Code du Travail.
- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles suivants du code pénal : les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, le deuxième alinéa de l'article 421-5, l'article 433-1, le deuxième alinéa de l'article 434-9, les articles 435-2, 441-1 à 441-7, les premier et deuxième alinéas de l'article 441-8, l'article 441-9 et l'article 450-1
- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans d'une condamnation définitive pour l'infraction prévue par l'article 1741 du code général des impôts
- que l'entreprise pour laquelle il intervient n'est pas en état de liquidation judiciaire au sens de l'article L. 620-1 du code de commerce
- ne pas être déclaré en état de faillite personnelle, au sens de l'article L. 625-2 du code de commerce, ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger et atteste que l'entreprise n'est pas admise au redressement judiciaire, au sens de l'article L. 620-1 du code de commerce, ou à une

procédure équivalente régie par un droit étranger, sans justifier d'une habilitation à poursuivre l'activité de l'entreprise pendant la durée prévisible d'exécution du marché.

Le titulaire déclare ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées à l'article L. 1146-1 du code du travail et avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, mis en œuvre l'obligation de négociation prévue à l'article L. 2242-5 du code du travail ou, à défaut, avoir réalisé ou engagé la régularisation de cette situation à la date de la soumission.

La présente offre est valable dans la mesure où son acceptation est notifiée dans un délai maximum de 120 jours à compter de la date du présent acte d'engagement.

La liste des documents contractuels applicables dans le cadre du présent marché est mentionnée dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières.

## CLAUSE DE CONFIDENTIALITE

### **Est préalablement exposé ce qui suit :**

Les Parties sont convenues des clauses contractuelles suivantes afin d'offrir des garanties adéquates concernant la protection de la vie privée et des libertés et droits fondamentaux des personnes lors de l'accès ou de l'utilisation par le prestataire à des données à caractère personnel du Nid.

Le prestataire s'engage à respecter et impose à son personnel ainsi qu'à ses fournisseurs et éventuels sous-traitants, la présente clause de confidentialité. Le prestataire ne peut agir que sur instruction du Nid.

### **Ceci ayant été exposé, il est convenu ce qui suit :**

Le prestataire s'engage à considérer comme « confidentielles » les informations de toute nature, écrites ou orales, qu'il serait amené à connaître durant l'exécution de l'ordre de mission. L'obligation de confidentialité du prestataire continuera après expiration des présentes, aussi longtemps que lesdites informations n'auront pas été rendues publiques par le Nid.

Le prestataire s'engage à ne pas divulguer à des tiers non autorisés ou à des prestataires situés hors de l'Union européenne, directement ou indirectement, de quelque manière que ce soit, tout ou partie des informations confidentielles, sans y avoir été invitée en vertu d'un accord préalable, exprès et écrit du Nid.

Dès la fin du contrat le prestataire retournera à Le Nid, les documents et données et toutes copies effectuées qu'il peut détenir dans le cadre de l'exécution de ses prestations.

Le prestataire reconnaît que tout manquement à ses obligations de sécurité et de confidentialité est de nature à entraîner la fin immédiate de sa mission.

En cas de recours à un sous traitant, le prestataire s'engage à ce que ce dernier agisse sous sa responsabilité et son contrôle, dans le cadre d'un contrat permettant d'assurer le respect des obligations de sécurité et de confidentialité souscrites par lui-même.

## **ENGAGEMENT DU OU DES CONTRACTANT (S)**

*Fait en un seul original*  
A .....  
Le .....

**Signature du ou des contractant(s)**  
*Porter la mention manuscrite  
Lu et approuvé*

## ACTE D'ENGAGEMENT

### ACCEPTATION DE L'OFFRE

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement du marché de maîtrise d'œuvre pour l'opération dénommée

#### Opération :

**Construction de 10 logements**  
**Rue des Laboureurs - TOMBLAINE**

Le marché se trouve ainsi conclu :

- au montant forfaitaire de :

(*chiffre*) forfaitaire de \_\_\_\_\_ **Euros HT détaillé comme suit :**

(*lettres*) : .....

Mission OPC : .....

A Nancy, le

## NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

---

**Copie délivrée en unique exemplaire** pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1  La totalité du marché dont le montant est de (*indiquer le montant en chiffres et en lettres*) : .....

2  La totalité du bon de commande n°afférent au marché (*indiquer le montant en chiffres et lettres*) :

3  La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (*indiquer en chiffres et en lettres*) : .....

4  La partie des prestations évaluée à (*indiquer le montant en chiffres et en lettres*) : .....

et devant être exécutée par .....

en qualité de : .....  membre

d'un groupement d'entreprise .....  sous-traitant

A ..... le .....<sup>14</sup>  
Signature

## MODIFICATION(S) ULTERIEURE(S) AU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE

---

(A renseigner autant de fois que nécessaire)

La part de prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est ramenée (*indiquer l'unité monétaire d'exécution du marché et le montant en lettre*) à : .....

Montant initial : - Ramené à : .....  
- Porté à : .....

A ..... le .....<sup>15</sup>  
Signature

---

<sup>14</sup> Date et signature originales

<sup>15</sup> Date et signature originales

## ANNEXE N° 1 MISSIONS ET REPARTITIONS DES HONORAIRES

Forfait de rémunération : ..... Euros H.T.

Taux de rémunération : ..... %

Coût prévisionnel des travaux : 1 053 000 Euros H.T.

Les pourcentages de chaque élément de mission sont les suivants :

<i>Eléments de mission</i>	<i>Total sur honoraire %</i>	<i>Total global H.T.</i>	<i>Répartition par cotraitant</i>				
			<i>Part de</i>	<i>Part de</i>	<i>Part de</i>	<i>Part de</i>	<i>Part de</i>
ESQ	.	.....	.....	.....	.....	.....	.....
APS	.	.....	.....	.....	.....	.....	.....
APD	.	.....	.....	.....	.....	.....	.....
PRO	.	.....	.....	.....	.....	.....	.....
EXE complète	.	.....	.....	.....	.....	.....	.....
ACT	.	.....	.....	.....	.....	.....	.....
VISA	.	.....	.....	.....	.....	.....	.....
DET	.	.....	.....	.....	.....	.....	.....
AOR	.	.....	.....	.....	.....	.....	.....
OPC	.	.....	.....	.....	.....	.....	.....
<b>TOTAL</b>	<b>100, 00 %</b>	.....	.....	.....	.....	.....	.....